

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 27 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année pour le 5^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|-------------------------|--|
| - ARNO Jacob | - MIGNOT Mélanie |
| - BEUCHER Hélène | - POLAERT Isabelle |
| - BUVAT Jean-Christophe | - TAOUK Bechara |
| - DORLIN Sabrina | - VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| - IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 aout 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 27 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année pour le 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ARNO Jacob | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -DORLIN Sabrina | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 aout 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 27 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année pour le 7^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -IBAAZ Khalid |
| -ARNO Jacob | -MIGNOT Mélanie |
| - BEUCHER Hélène | -POLAERT Isabelle |
| -BUVAT Jean-Christophe | -TAOUK Bechara |
| -DORLIN Sabrina | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -GUERIN Francis | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 aout 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 27 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année pour le 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -IBAAZ Khalid |
| -ARNO Jacob | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -DORLIN Sabrina | -TAOUK Bechara |
| -GUERIN Francis | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 aout 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maîtrise des Risques Industriels et Environnement du 27 août 2025.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres du jury de 5^{ème} année pour le 9^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -IBAAZ Khalid |
| -ARNO Jacob | -MIGNOT Mélanie |
| -BEUCHER Hélène | -POLAERT Isabelle |
| -BUVAT Jean-Christophe | -TAOUK Bechara |
| -DORLIN Sabrina | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 août 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



[Signature]
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 27 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5^{ème} année pour le 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -MIGNOT Mélanie |
| -ARNO Jacob | -POLAERT Isabelle |
| -BUVAT Jean-Christophe | -TAOUK Bechara |
| - DORLIN Sabrina | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| - IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 27 aout 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA